



POSTER
FÉVRIER
2017

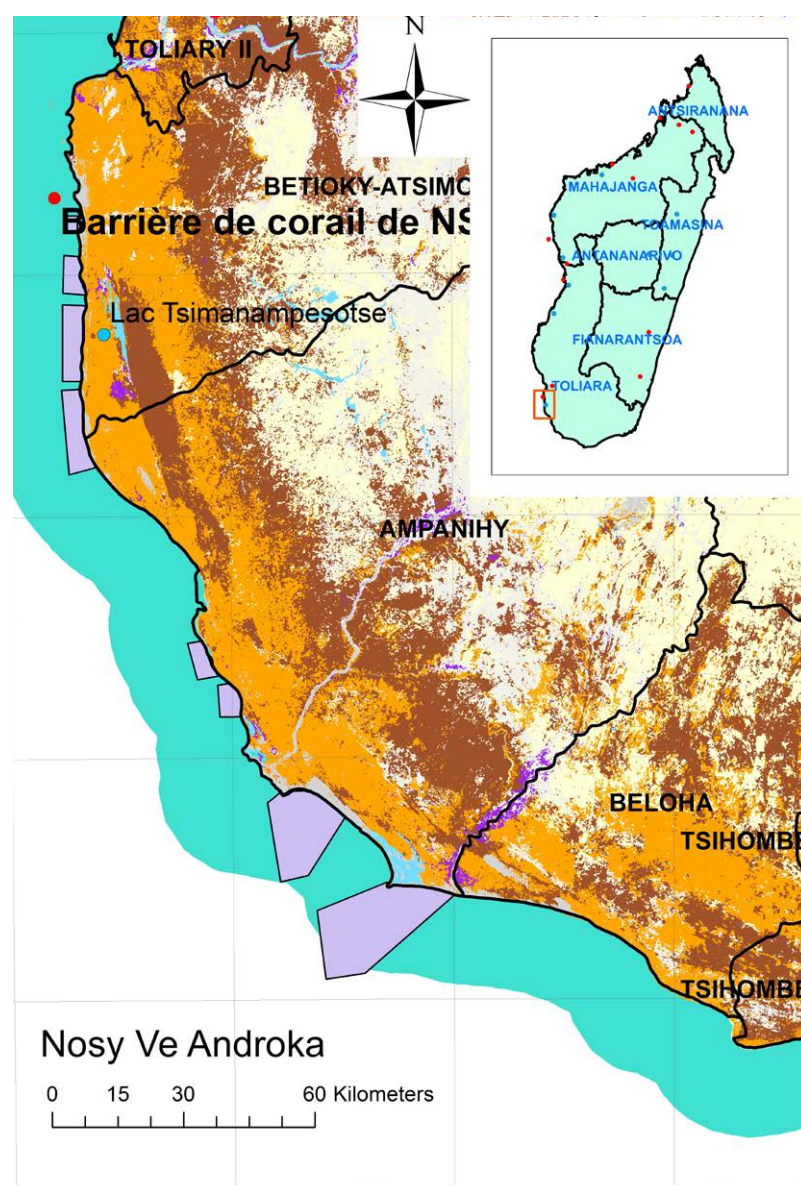
EN PARTENARIAT
AVEC :



ZONES HUMIDES DE NOSY VE ANDROKA

Statut : Entièrement intégré dans le parc national de Nosy Ve Androka

Gestionnaire : Madagascar National Parks



DESCRIPTION

Types de zones humides

Le site Nosy Ve Androka dispose des zones humides continentales caractérisées par des lits mairins aquatiques subtidaux représentés par les herbiers et les récifs coralliens.

Richesse en diversité biologique

- Le site présente un système récifal corallien important et très riche dans les eaux tropicales.
- Le parc renferme 140 espèces de coraux, 240 espèces de poissons, des mollusques, des échinodermes et des phanérogames marines.
- On y trouve aussi des espèces rares telles que les Coelacanthes, 5 espèces de tortues marines (*Chelonia mydas*, *Eretmochelys imbricata*, *Lepidochelys olivacea*, *Caretta caretta*, *Dermochelys coriacea*), les mammifères marins dugongs, des dauphins et des baleines.
- Trois espèces de poissons (*Pomacentrus sulfurus*, *Pomacentrus trilineatus*, *Abudefduf sparoides*) sont endémiques de la région de l'Océan Indien occidental.
- Pour les mollusques, l'espèce *Tridacna sp.* est vulnérable (VU).
- Le site abrite une colonie d'oiseaux endémiques, les phaétons à queue rouge que l'on nomme en général «paille en queue» dont la queue est composée de deux brins fins et rouge. Nosy Ve serait le seul lieu de reproduction de cette espèce.

Services écosystémiques

- Le site fournit des services écosystémiques pour la population environnante comme source de l'eau, de nourriture et de matières premières pour la construction et l'artisanat.
- Les mangroves assurent la protection des côtes contre l'érosion. De même, pour les herbiers, ce sont des zones de reproduction et d'alimentation notamment pour les herbivores. Ils protègent aussi les récifs contre le blanchiment.
- Le site supporte les cycles biogéochimiques et constitue un site d'étude potentiel du point de vue scientifique.

IMPORTANCE INTERNATIONALE

Le site zones humides de Sahamalaza répond aux critères Ramsar 1, 2, 3, 4, 7 et 8

- 1 Présentent des zones humides représentatives, rares et uniques.
- 2 Abritent des espèces rares et / ou menacées.
- 3 Présentent des espèces animales et végétales qui contribuent dans le maintien de la diversité biologique.
- 4 Servent d'habitat de refuge et de survie d'espèces animales.
- 7 Abritent une population importante de poissons.
- 8 Zone de frayères pour les poissons.

© Raveloson A. Bruno



Phaethon rubricauda

© WWF Madagascar



Plages, zone de ponte